

DECLARATION FINALE de la PRESIDENCE de MEDENER

4^{ème} conférence internationale de MEDENER

"Accélération de la Transition Energétique en Méditerranée : Vers un nouveau mix énergétique durable "

Alger, 25 mai 2016

Lors de la 4^{ème} conférence internationale de l'Association Méditerranéenne des Agences Nationales d'Efficacité Energétique et des Energies Renouvelables (MEDENER), la Présidence a réaffirmé la volonté de l'association de participer aux actions de la plateforme euro-méditerranéenne sur les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique (PEREE), en collaboration avec tous les acteurs et partenaires intéressés par ce projet.

La conférence fut l'occasion d'examiner en détail les différentes thématiques, notamment les moyens d'accélérer la mise en œuvre de la transition énergétique en Méditerranée, et de débattre du rôle complémentaire du gaz naturel dans le contexte d'une amélioration importante de l'efficacité énergétique et d'un large déploiement des énergies renouvelables.

- Confirmant la déclaration finale de la présidence italienne de l'UE et de la Commission Européenne à la grande Conférence de haut niveau à Rome, le 19 Novembre 2014, soulignant l'importance de la coopération énergétique régionale pour assurer un approvisionnement énergétique sûr, accessible et durable, qui est un facteur clé pour renforcer la stabilité et la prospérité partagée dans la région méditerranéenne;
- Rappelant la déclaration finale de la Présidence de MEDENER à Naples, le 10 avril 2015, qui reconnaît la qualité et la valeur ajoutée de l'expertise de MEDENER et de ses Agences Nationales de l'Energie qui portent les politiques publiques de la transition énergétique et la nécessité d'actions concrètes et d'une plateforme régionale opérationnelle;
- Soulignant l'importance de visions à l'horizon 2040 fondées sur des scénarios de transition énergétique qui identifient les enjeux majeurs et le besoin de plans d'actions concrets et ambitieux pour atteindre les objectifs de 30 % d'amélioration de l'efficacité énergétique et 27 % d'énergies renouvelables dans le mix énergétique, et d'une réduction de 38 % des émissions de GES par rapport à 2013 ;

- Rappelant l'Accord de Paris, adoptée lors de la 21^{ème} session de la Conférence des Parties (COP21) à Paris, le 30 Novembre à 11 Décembre 2015, et notamment l'article 10.2 où les Parties, notant l'importance de la technologie pour la mise en œuvre de mesures d'atténuation et d'adaptation au climat, et reconnaît que les efforts de déploiement et de diffusion des technologies existantes, doit renforcer la coopération en matière de développement et de transfert technologique ;
- Tenant pleinement compte des besoins spécifiques et des contextes particuliers des pays de la région Méditerranée, notamment en ce qui concerne le secteur énergétique ;

Les participants à la conférence,

- ❖ Reconnait le besoin urgent d'une accélération des politiques d'efficacité énergétique et de promotion des sources d'énergies renouvelables dans le mix énergétique des pays méditerranéens afin d'accélérer le processus de transition énergétique dans la Région ;
- ❖ Notent le rôle des collectivités locales dans la voie de la transition énergétique, reconnu par la « Convention des Maires », et de leur étroite coopération avec les Agences de l'énergie pour répondre à leurs besoins concrets d'appuis stratégiques et techniques, d'expertises et d'échanges de bonnes pratiques au niveau régional ;
- ❖ Soulignent l'urgence d'accélérer le lancement officiel de la plateforme euro-méditerranéenne sur les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique et encouragent le Secrétariat de l'Union pour la Méditerranée à réunir un groupe d'experts de l'énergie qui assurera l'harmonisation et la coordination de l'action des trois plateformes thématiques ;
- ❖ Invitent les pays membres du processus de l'Union pour la Méditerranée, à soutenir l'élaboration de plans d'actions pour chacune des trois plateformes thématiques, en vue d'identifier des actions concrètes de partenariats, et le suivi de leur mise en œuvre ;
- ❖ Soulignent le besoin d'une coordination accrue des projets d'assistance technique régionaux pour capitaliser les résultats et favoriser les transferts de compétences, la diffusion des bonnes pratiques et créer l'environnement favorable à la croissance des investissements dans la transition énergétique ;
- ❖ Insistent sur le rôle des contributions nationales à la COP21 pour réaliser les objectifs de transition énergétique dont la mise en œuvre doit être réaffirmée à la COP22 dont la MEDCOP22 sera une étape clé pour la région euro-méditerranéenne ;

Remercie le Gouvernement d'Algérie et l'Agence algérienne, APRUE, pour la parfaite organisation de la conférence et son accueil chaleureux.

###